



HAL
open science

Le salariat n'est pas un rapport d'échange : l'influence de la théorie de Schmitt sur celle de Jean Cartelier

Nicolas Piluso

► **To cite this version:**

Nicolas Piluso. Le salariat n'est pas un rapport d'échange : l'influence de la théorie de Schmitt sur celle de Jean Cartelier. Cahiers d'Economie Politique = Papers in political economy, 2020, n° 78 (78), pp.143-171. 10.3917/cep1.078.0143 . hal-03048791

HAL Id: hal-03048791

<https://hal.science/hal-03048791v1>

Submitted on 9 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le salariat n'est pas un rapport d'échange : l'influence de la théorie de Schmitt sur celle de Jean Cartelier

Nicolas PILUSO, Université Toulouse III Paul Sabatier, CERTOP-CNRS

Résumé. Cet article tente de mettre en évidence l'influence de Schmitt sur la théorie de Cartelier concernant le rapport salarial. Les deux auteurs remettent en cause la conception standard du salariat qui consiste à analyser ce dernier comme un simple rapport d'échange. Ils soutiennent que la rémunération du facteur de travail n'est pas un acte d'achat. Pour le comprendre, il faut remonter d'une part à leur critique des liens entre monnaie et théorie de la valeur dans l'approche standard, et d'autre part à leur adhésion à l'idée de Keynes selon laquelle la relation entre entrepreneurs et salariés est fondamentalement asymétrique.

Codes JEL. B22. B50.J20. E49.

Mots-clé :circuit. échange. exploitation. monnaie. salariat. valeur.

Wage labor is not an exchange relationship: the influence of Schmitt's theory on that of Jean Cartelier

Abstract. This article attempts to highlight Schmitt's influence on Cartelier's theory of the wage relationship. The two authors question the standard conception of wage labor, which consists in analyzing the latter as a simple exchange report. They argue that the remuneration of the labor factor is not an act of purchase. To understand this, we must go back on the one hand to their criticism of the links between money and value theory in the standard approach, and on the other hand to their adherence to Keynes' idea that the relationship between entrepreneurs and employees is basically asymmetrical.

Key words: circuit. exchange. exploitation. money. wage labor. value.

JEL codes. B22. B50.J20. E49.

Introduction

Dans son ouvrage de 2016 intitulé « L'intrus et l'absent, essai sur le travail et le salariat dans la théorie économique », Jean Cartelier remet en cause de façon radicale des pans entiers de la littérature économique. Il démontre en effet que les théories économiques les plus diverses, qu'elles émanent des auteurs classiques, de Marx, des néoclassiques ou de la littérature contemporaine, sont incapables de rendre compte de la spécificité du rapport salarial qui caractérise le capitalisme. Cartelier ne se contente pas d'une analyse critique. Il construit une théorie du rapport salarial originale en défendant l'idée que le salariat ne relève pas de l'échange et que le salaire n'est pas un prix (Cartelier 2016b). Est-il cependant le seul à prendre une telle position ? La réponse est négative. Avant lui en effet, Bernard Schmitt (1960, 1966, 1971) a défendu la thèse selon laquelle la rémunération du facteur travail n'est pas un achat et donc que le rapport salarial n'est pas un échange. Cependant, si l'on trouve plusieurs points communs dans la démarche analytique qui les conduit à développer cette thèse, le cheminement de Cartelier s'en démarque par une critique plus générale de l'intégration de la monnaie à la théorie de la valeur. Par ailleurs, Cartelier pousse plus loin l'analyse en développant sa propre théorie de l'exploitation, distincte de celle de Marx.

Le but du présent article est triple. Il met en évidence, d'une façon générale, l'influence de Schmitt sur les travaux de Cartelier. Il compare en outre le cheminement qui amène les deux auteurs à rejeter la conception standard du rapport salarial. Il analyse enfin leur contribution respective sur cette nouvelle conceptualisation de la relation salariale.

Dans une première partie, nous présentons la thèse de Schmitt sur le rapport salarial ainsi que sa genèse. Dans une seconde partie, nous présentons la genèse de la conceptualisation par Cartelier du rapport salarial. Même si les deux auteurs partagent une idée commune (le salariat n'est pas un rapport d'échange), leur cheminement respectif est largement différent. Une troisième partie s'attarde sur la critique faite par Schmitt et Cartelier de la conception marxiste du rapport salarial. Un tel détour s'impose car en apparence, Marx parvient également à théoriser un rapport salarial asymétrique. Pour clôturer l'article, nous montrerons dans une quatrième partie quelle justification donne Cartelier à l'affirmation selon laquelle le rapport salarial n'est pas un rapport d'échange. Une telle affirmation débouche sur une reformulation totale de la théorie de l'exploitation marxienne.

I- La thèse de Schmitt sur le rapport salarial et ses origines

La remise en cause de la conception standard du rapport salarial entreprise par Schmitt [1966] part d'une critique de la théorie de Don Patinkin [1956] développée dans *Interest, Money and prices*. Nous ferons donc un détour par la thèse de Patinkin avant d'exposer le point de vue de Schmitt.

1.1 La théorie quantitative de la monnaie de Patinkin : le rôle de l'encaisse réelle

Patinkin entend résoudre les problèmes posés par l'intégration de la théorie quantitative de la monnaie à la théorie de l'équilibre général. Ce dernier montre en effet que lorsque la quantité de monnaie augmente dans l'économie, les prix doivent augmenter de manière proportionnelle. Or, les fonctions de demande nettes des biens sont insensibles à cette variation puisque tous les prix augmentent au même rythme, de sorte que les prix relatifs restent inchangés. Dès lors, la question que pose Patinkin est de savoir comment rendre compte de l'augmentation des prix sachant que la demande de biens reste inchangée.

« Supposons que la position d'équilibre initiale soit perturbée de façon à entraîner une variation équiproportionnelle de tous les prix monétaires. Puisque cette variation ne fait pas varier les prix relatifs, le postulat d'homogénéité implique qu'aucune des fonctions de demande dans le secteur réel ne soit, de ce fait, affectée. Par conséquent, puisque les marchés des marchandises dans ce secteur étaient initialement en équilibre, ils continueront à l'être. Selon la loi de Walras, le marché monétaire doit l'être également. Ainsi le départ équiproportionnel des prix monétaires d'un niveau d'équilibre donné ne crée aucune force de marché qui puisse provoquer un retour des prix monétaires à leur niveau initial. Si un ensemble quelconque de prix monétaires est un ensemble d'équilibre, tout multiple

de cet ensemble doit être aussi un ensemble d'équilibre. Le niveau absolu des prix est indéterminé » (Don Patinkin 1956, p. 204).

C'est à ce problème d'indétermination que Patinkin prétend fournir une solution¹.

Dans son modèle, les agents économiques ont une fonction de demande de biens qui dépend du prix relatif de chaque bien mais aussi d'une encaisse réelle, qui est le rapport entre la quantité de monnaie dont disposent les agents et le prix d'un panier de bien représentatif. La monnaie est introduite dans les fonctions de demande car les transactions se déroulent de façon aléatoire ; les individus peuplant l'économie doivent donc faire face à un problème de non-synchronisation entre la perception des recettes et la réalisation des dépenses. Le fait d'introduire une encaisse réelle dans les fonctions de demande permet, d'après Patinkin, d'intégrer la théorie de la monnaie à la théorie de la valeur : « Dans pratiquement toute théorie monétaire néoclassique, il manque le chapitre fondamental qui présenterait une analyse dynamique précise de la détermination du niveau absolu des prix d'équilibre à travers l'effet d'encaisse réelle » (Don Patinkin 1956, p. 195).

Lorsque la quantité de monnaie en circulation dans l'économie augmente en effet, la quantité d'encaissements détenus par les agents est supérieure à l'encaisse désirée. Les agents économiques vont donc chercher à se débarrasser des encaissements excédentaires en augmentant leur demande de biens. Cet accroissement de la demande de biens va permettre d'expliquer le phénomène d'inflation mis en avant par la théorie quantitative de la monnaie. Patinkin souligne que néanmoins, la neutralité de la monnaie est parfaitement respectée puisque quand l'effet d'encaisse réelle a épuisé son effet, la structure des prix relatifs reste parfaitement identique à la structure initiale, avant que n'intervienne le choc d'offre de monnaie. La dichotomie entre secteurs réel et monétaire est finalement réaffirmée.

1.2 La circularité de raisonnement de Patinkin

Or, Bernard Schmitt met en lumière la circularité de raisonnement de Patinkin. En effet, lorsque la quantité de monnaie augmente, les agents connaissent leur encaisse réelle désirée et leur encaisse réelle effective sur la base des prix d'équilibre général. Autrement dit, l'économiste néoclassique prétend expliquer la formation du niveau général des prix monétaires alors même qu'il se le donne *a priori* pour faire jouer l'effet d'encaisse réelle. L'effet d'encaisse réelle étant censé permettre d'expliquer lui-même le niveau général des prix, le raisonnement est parfaitement circulaire. Le niveau des prix est indéterminé. Schmitt tente alors d'analyser les raisons de cette circularité de raisonnement.

Pour Schmitt, si Patinkin se donne le pouvoir d'achat de la monnaie pour le déterminer, c'est parce qu'il enferme la monnaie dans la sphère des échanges : « Les mouvements monétaires ne sont pas des opérations achevées, mais seulement ébauchées, des demi-transactions ; la monnaie n'est que le moyen terme de la transaction d'une marchandise A en une marchandise B. Par conséquent, les prix ne sont effectifs que relatifs, c'est-à-dire établis entre biens réels » (Schmitt 1966, p. 33).

Son cadre d'analyse est celui d'une économie d'échange pure, dans laquelle le processus de production est totalement absent. Ne pouvant tenir son pouvoir d'achat d'une institution émettrice, la monnaie ne peut acquérir son pouvoir d'achat que dans les échanges, alors même que ces derniers le supposent.

L'économie d'échanges pure n'est cependant qu'une étape dans le cheminement analytique de Patinkin. Tout comme Walras, il complexifie ensuite l'analyse en passant de l'économie d'échanges à l'économie de production. Un tel passage permet-il de résoudre les difficultés de Patinkin ? Selon Schmitt, la réponse est négative.

1.3 La rémunération des facteurs n'est pas un acte d'achat : la thèse de Schmitt

En effet, dans la théorie standard, la monnaie ne joue aucun rôle significatif au sein d'une économie de production. Ce rôle insignifiant tout à fait comparable à celui qu'elle joue dans une économie

¹ Cette question est aussi connue sous le nom d'indétermination nominale : compte-tenu du corollaire de la loi de Walras, le marché de la monnaie est toujours équilibré, quel que soit le niveau des prix.

d'échanges pure. L'entreprise est soit considérée comme un facteur de production, soit comme une simple courroie de transmission entre les facteurs de production et les biens produits. La firme n'a pas d'existence spécifique parce que la rémunération des facteurs de production n'est jamais qu'un acte d'achat.

Approfondissons le raisonnement de Schmitt.

Dans la théorie néoclassique, la rémunération des facteurs de production à leur productivité marginale est un achat. De ce fait, cette rémunération est l'achat des produits obtenus par la combinaison des facteurs. La firme achète les biens qu'elle produit : « Si en rémunérant les prestataires de services, l'entreprise fait un achat, il est juste de dire qu'elle achète les services et indirectement les produits qui en résultent » (Schmitt 1966, p.35).

Elle peut le faire pour elle-même. Dans ce cas, compte-tenu de ce que tout revenu ne peut être la contrepartie d'un service offert par un facteur de production, la firme est un facteur de production elle-même. Elle peut également le faire pour revendre ces produits. La firme n'a pas de revenu propre, la rémunération des facteurs épuisant le produit ; elle ne joue qu'un rôle d'intermédiaire entre les facteurs de production et les demandeurs de produits.

La firme est donc soit un facteur de production soit un simple intermédiaire. Dans tous les cas, elle n'a aucune existence spécifique. L'économie de production n'est jamais qu'une simple économie d'échanges pure dont la sphère est étendue à l'échange de facteurs de production, assimilé à l'échange de services, au même titre que l'échange de biens. Ce qu'affirme Schmitt lorsqu'il développe l'idée suivante :

« Les fonds ne peuvent être gagnés que pour services rendus à la production ; de ce fait, il nous faudra distinguer, à côté du facteur travail, la fonction d'entreprise si l'on fait l'hypothèse qu'il existe un profit, rémunération de l'entrepreneur. Si l'on ne fait pas cette dernière hypothèse, l'entreprise n'a plus d'existence ; si on la fait, elle n'a pas d'existence spécifique dans la production : elle est un facteur de production parmi d'autres. Donc, au mieux, l'entreprise est un facteur de production au même titre que le travail ou la terre. La conséquence, c'est que les sujets finals ne désignent que les deux catégories : celle des consommateurs ou acheteurs de biens et les facteurs de production ou offreurs de services [...]. Et comme il n'y a point de place pour les entreprises en tant que telles, la monnaie elle aussi est écartée des centres de décision » (Schmitt 1966, p.35).

La dichotomie des secteurs est parfaitement maintenue : la monnaie reste insignifiante. Patinkin reste donc enfermé dans la circularité de son raisonnement : « La monnaie est un habile coursier qui donne tout ce qu'elle reçoit et reçoit tout ce qu'elle donne sans participer elle-même ni à la production ni à la consommation. Dès lors les prix monétaires n'ont aucune substance ; quelle que soit la variation des prix absolus, les vrais prix, les prix réelles n'en sont pas affectés » (Schmitt 1966, p.36).

Par ailleurs, la démarche dichotomique, qui consiste à construire une théorie de la valeur préalablement à une théorie de la monnaie, est pour Schmitt un non-sens analytique. Ainsi, au sein de la théorie de la valeur,

« prétendre qu'une marchandise A saisie dans sa quantité physique q , puisse mesurer numériquement une marchandise distincte B, en sa quantité physique, est absurde. La tentative échouerait forcément même si le numéraire était un nombre pur ; dans ce cas, la tâche serait doublement impossible car un bien ne peut en aucun cas être échangé contre un nombre. L'idée selon laquelle le « bien-numéraire » existe dans l'ensemble des nombres sans y avoir été intégré par une opération précise, est elle-même absurde » (Schmitt 2003, p. 198).

Pour la briser cette dichotomie des secteurs, il convient de sortir de l'économie d'échanges et donc cesser de considérer que la rémunération des facteurs de production est un acte d'achat :

« La monnaie est injectée dans le circuit [...]. Aussitôt les unités monétaires sont transformées en unités de revenu, c'est-à-dire des unités de paiement. L'erreur, toujours la même, « reprendrait le pouvoir » si l'on persistait à juger que les unités de monnaie sont présentes dans le circuit en leur qualité d'unités de paiement. Quel illogisme ! La monnaie de paiement est le résultat du circuit, son output, et ne figure nullement dans son input. Si le circuit était alimenté en unités de paiement, la production ne serait que reproduction » (Schmitt 2003, p.207).

Pour échapper cette circularité de raisonnement de Patinkin, Schmitt construit une théorie dans laquelle la monnaie est émise par les banques. Cette dernière, qui permet au producteur d'employer les facteurs de production, est vide de pouvoir d'achat. Puisque l'acte d'achat se définit comme l'exercice d'un pouvoir d'achat, l'embauche des facteurs de production et leur rémunération n'est pas un achat (Schmitt 1966). La monnaie ne joue plus un rôle insignifiant : elle permet de financer l'économie réelle et d'*amorver* le circuit. La dichotomie des secteurs est rompue.

Pour justifier son point de vue, Schmitt met en avant l'idée que lorsque la banque fait une avance à la firme qui souhaite mettre en œuvre son activité productive, la quantité de monnaie offerte est une pure disponibilité. Elle n'appartient en rien à la firme qui doit impérativement la rendre au bout d'un certain laps de temps. Ainsi, les biens qui sont produits par les facteurs de production ne sont pas la propriété de l'entreprise. À l'inverse, les biens achetés par les salariés qui fournissent le facteur travail leur appartiennent bel et bien. Ils peuvent en disposer comme ils le souhaitent. Autrement dit, la monnaie est investie d'un pouvoir d'achat lorsqu'elle passe aux mains des salariés.

Le raisonnement de Schmitt suit donc les étapes qui suivent. Il considère en amont que la monnaie fraîchement émise est une simple disponibilité car elle constitue une dette. De là, il en déduit que la monnaie est vide de pouvoir d'achat pour la firme, puisqu'elle ne lui permet pas de s'approprier les produits. L'acte de rémunération des facteurs de production n'est pas un achat. Par contre, la monnaie est investie d'un pouvoir d'achat lorsqu'elle est perçue par les salariés qui peuvent utiliser librement leur revenu pour la consommation ou l'épargne. Alors que la rémunération des salariés n'achète pas les produits finals, les salariés, eux, deviennent propriétaires des biens qu'ils acquièrent avec leur rémunération (Segura 1974, p.315).

1.4 L'appropriation par Cartelier de la thèse de Schmitt

Dans sa thèse de doctorat soutenue en 1969, Cartelier adhère à la vision schmittienne mais la modifie sensiblement. D'après Cartelier (1969), le schéma de Schmitt présente la faiblesse de ne pouvoir être généralisé au cas du financement de la rémunération des salariés avec une épargne. En effet, selon Schmitt, la rémunération du facteur travail n'est pas un achat parce que le crédit octroyé par la banque est une pure disponibilité et n'appartient pas à l'entrepreneur. Ce dernier doit restituer à terme la monnaie qu'il a obtenue auprès de la banque. Comme le souligne Cartelier, le raisonnement ne tient plus si l'entrepreneur rémunère le facteur travail avec une épargne antérieurement constituée qui lui appartient. Si l'entrepreneur utilise une richesse monétaire qu'il possède pour rémunérer ses salariés, on peut alors considérer que l'acte de rémunération du travail constitue l'exercice d'un pouvoir d'achat. Pour remédier à cette faiblesse, Jean Cartelier fait l'hypothèse que la caractéristique de la monnaie, celle d'être vide de pouvoir d'achat lorsqu'elle sert de support à la rémunération des salariés, vient de sa position dans le circuit et non de son origine (monnaie fraîchement créée).

Cependant, une telle hypothèse semble poser problème (Segura 1974). Pour le démontrer, distinguons deux cas :

- les salariés sont rémunérés avec de la monnaie créée par les banques (cas 1)
- les salariés sont rémunérés avec une épargne antérieurement constituée par l'entrepreneur (cas 2).

Dans le cas 1, la monnaie remise aux salariés étant vide de pouvoir d'achat au moment de la rémunération, l'entrepreneur ne réalise pas un acte d'achat de facteur de production et les biens qui sont produits à l'aide du facteur travail ne lui appartiennent pas. L'entrepreneur s'est endetté à court terme auprès des banques. Si l'entrepreneur ne parvient pas à vendre l'intégralité des biens produits, la monnaie distribuée pour la rémunération des salariés ne reflue pas dans ses caisses. Il devra donc puiser dans une épargne antérieure pour éteindre sa dette envers la banque. Une fois la dette éteinte, les biens invendus appartiennent à l'entrepreneur : il a échangé une richesse monétaire contre une richesse réelle. Lorsqu'il vendra ces biens lors d'une période ultérieure, son épargne pourra être reconstituée.

Dans le cas 2, le même entrepreneur choisit de rémunérer ses salariés avec une épargne préalablement constituée. Par postulat, ce n'est pas l'origine de la monnaie mais sa position dans le circuit

qui fait qu'elle soit vide de pouvoir d'achat. En conséquence, les produits finals n'appartiennent pas à l'entrepreneur.

D'après Segura (1974), ce résultat pose problème dans la mesure où dans le cas 1, lorsque l'entreprise rembourse son crédit avec une épargne, elle perd une richesse monétaire mais gagne une richesse réelle. Dans le second cas, elle perd une richesse monétaire sans contrepartie. « Cela peut sembler illogique d'autant plus que lorsque l'entrepreneur vendra ses biens, le produit de la vente lui permet de reconstituer son épargne. La vente aura donc opéré un transfert de pouvoir d'achat et non une destruction » (Segura 1974, p. 327). Segura considère ainsi que le postulat de Cartelier ne constitue pas une solution à la faiblesse de la théorie de Schmitt.

Nous verrons cependant la position de Jean Cartelier évoluer et que s'il conserve l'idée que l'acte de rémunération des salariés n'est pas un achat, la genèse de cette affirmation dans ses travaux récents se différencie de celle de Schmitt. Son analyse récente permettra de démontrer la thèse suivante : « Wage is the name of the payment entrepreneurs address to other people with the view to make them participate in production under their control and for their account; wage payment is neither a purchase nor a sale: it just allows wage-earners to enter the market and to spend for acquiring the commodities they desire » (Cartelier 2017, p.2).

2. La thèse de Cartelier sur le rapport salarial et ses origines

Chez Cartelier, le caractère asymétrique du rapport salarial est indissociable du renouvellement de la conception du salariat. Une telle asymétrie est aussi présente chez Schmitt : dans le circuit économique qu'il représente, seuls les entrepreneurs ont accès au crédit bancaire pour employer de la main d'œuvre. La soumission monétaire des salariés, fondement de l'asymétrie du rapport salarial, est donc affirmée. L'asymétrie entre entrepreneurs et salariés se traduit également par le fait que les entreprises n'achètent pas les produits finis dans le processus de production, alors que les salariés en deviennent propriétaires par l'acte de consommation. Nous verrons comment Cartelier renouvelle et transforme la thèse de Schmitt sur cette question.

2.1 Cartelier s'éloigne de la position schmittienne dès 1980

Nous avons vu que pour Schmitt, remonter à l'origine de sa conception du rapport salarial conduit à sa critique de la théorie monétaire de Patinkin et de la dichotomie des secteurs. Pour sortir de la circularité de raisonnement de Patinkin, il convient de rejeter la conception du rapport salarial comme un rapport d'échange, donc de rejeter l'application de la théorie de la valeur à la rémunération des facteurs de production.

À partir des années 80, Cartelier adhère toujours à la thèse de Schmitt selon laquelle la rémunération des salariés ne relève pas d'un échange. Il a par ailleurs en commun avec Schmitt l'idée selon laquelle « la monnaie est la seule réalité économique, la seule référence que les individus en commun » (Cartelier 1985, p. 75). En effet, Cartelier comme Schmitt rejettent l'hypothèse de nomenclature commune aux approches néoclassique et marxiste, et considèrent que la monnaie doit être l'élément premier de l'analyse économique. Par exemple, Schmitt affirme dans la *Théorie unitaire de la monnaie nationale et internationale* que : « L'interruption du circuit est inconcevable. La raison en est dans une particularité fondamentale du circuit monétaire. Pour les circuits habituels, le flux qui se déplace dans le canal ne saurait être identifié à ce canal. S'agissant de la monnaie, c'est son propre déplacement circulaire qui définit à la fois le canal et le flux ; il y a identité entre le circuit monétaire et la monnaie qui se déplace dans le circuit » (Schmitt 1975, p. 78).

Cartelier quant à lui postule l'existence d'un lien social quantitatif, la monnaie, et met en évidence les règles de fonctionnement de l'économie monétaire. Sur la base du constat de la monnaie, l'auteur analyse les différentes formes de l'activité économique (Cartelier 1985, p. 68).

Néanmoins, Cartelier, après avoir adhéré au point de vue de Schmitt dans *Monnaie, salaire et profits*, rejette l'analyse de la *Théorie unitaire de la monnaie* :

« B. Schmitt ne peut complètement se passer de l'existence de quelque chose à mesurer indépendamment de la mesure, c'est-à-dire le principe même de la nomenclature [...]. En dépit d'une approche monétaire véritablement originale et importante, B. Schmitt ne parvient pas à s'affranchir de l'hypothèse de nomenclature et ne rompt donc pas fondamentalement avec la conception classique du profit comme prix d'un surproduit. » (Cartelier et Benetti 1980, p. 145).

2.2 Une genèse différente de la conception du rapport salarial chez Cartelier

Sur la question du rapport salarial, Cartelier va se démarquer nettement de l'approche schmittienne dès le début des années 80, même s'il conserve l'idée que la rémunération des salariés n'est pas un achat. Cartelier part en amont d'un double constat :

- la réalisation des échanges est le plus souvent impensable en l'absence de monnaie ; la théorie de l'équilibre général reste muette sur le processus qui permet de passer des allocations initiales aux allocations finales d'équilibre général (Cartelier 1991a) ;
- or, la théorie de l'équilibre général n'est pas parvenue à intégrer la monnaie de façon satisfaisante (Cartelier 1991a, 1996, 2018).

Pour Cartelier [1980, 1985, 2016a, 2018], il faut donc abandonner la théorie de la valeur et émettre un postulat de la monnaie. Par conséquent, il est impensable que notre économiste puisse accepter l'application de la théorie de la valeur au rapport salarial. Cartelier rejette aussi bien la théorie de la valeur néoclassique que la théorie de la valeur marxienne. Il démontre en effet que Marx n'est pas parvenu non plus à déduire la monnaie de la théorie de la valeur : "Marx failed to ground his theory of money and capital on the theory of value" (Cartelier 1991b, p. 269).

Il convient cependant d'ajouter que Cartelier insiste sur le caractère asymétrique du rapport salarial (présente aussi chez Schmitt) en s'appuyant sur la conception développée par Keynes dans le *Traité de la monnaie* et la *Théorie générale*. Les décisions des entrepreneurs en matière d'emploi s'imposent à celles des salariés. Or, les théories de la valeur (celles de Walras, d'Arrow-Debreu comme celles de Marx et de Ricardo) sont incapables de rendre compte véritablement du caractère asymétrique de la relation salariale (Cartelier 1985).

Nous avons vu dans le paragraphe précédent l'origine du renouvellement de la conception du rapport salarial chez Schmitt. La thèse de Cartelier a ses propres spécificités que nous exposons dans les paragraphes qui suivent.

Grâce à des hypothèses tout à fait générales sur les fonctions de demande et des suppositions minimales sur les individus (à savoir l'échange volontaire et la recherche de l'intérêt privé), les économistes néoclassiques parviennent à démontrer que l'équilibre général existe mais aussi qu'il est désirable, car optimal au sens de Pareto. Néanmoins, Cartelier (2001b) souligne que la théorie de l'équilibre général ne dit aucun mot sur le processus de transition entre l'allocation initiale et l'allocation finale d'équilibre général. Autrement dit, comment les individus atteignent cet équilibre optimal une fois qu'il a été déterminé ? L'intervention de la fable du commissaire-priseur, qui décrit le fonctionnement d'une économie centralisée, n'est guère satisfaisante puisque l'objet même de la théorie de l'équilibre général est le fonctionnement décentralisé d'une économie peuplée d'individus indépendants les uns des autres. Le fait que la réalisation des transactions soit suspendue à la découverte de l'équilibre général par le commissaire-priseur rend la théorie muette sur le déroulement effectif des transactions.

Pour Cartelier, une telle aporie de la théorie de l'équilibre général a une double cause. La première est liée à l'hypothèse de rationalité et d'échange volontaire des agents économiques :

« Le fait d'être en déséquilibre pour un individu signifie en effet qu'il existe une autre possibilité d'action que celle qu'il envisage et qui, étant donné les intentions d'autrui, lui apporterait une satisfaction plus grande. Mais, pour que qu'elle soit réalisable, il faut que ce soit la meilleure possible pour autrui, toutes choses étant égales par ailleurs. Il en va de même pour chacun. Dès lors que les

individus sont rationnels, ils n'auront jamais intérêt à conclure une transaction en dehors de celles qui garantissent pour chacun la plus grande satisfaction, compte tenu des intentions exprimées par autrui. Ainsi sera bloqué tout ensemble de transactions n'ayant pas les propriétés formelles de l'équilibre » (Cartelier 1991, p. 7).

La seconde raison est l'absence de monnaie dans le modèle d'Arrow-Debreu. Il est aisé de montrer, comme l'a fait Veendorp (1970), que le troc conduit rapidement à un blocage des échanges, si bien que même quand l'offre est égale à la demande sur chaque marché, la réalisation des transactions est dans bien des cas impossible sans un intermédiaire dans les échanges (Piluso 2018). Cartelier rappelle en outre le triple échec des modèles néoclassiques à intégrer la monnaie dans la théorie de l'équilibre général.

Dans les modèles à horizon fini, le prix d'équilibre de la monnaie est nul (Hahn 1971). Cartelier l'explique en ces termes :

« Si l'on entend par monnaie un bien dépourvu d'utilité intrinsèque, il est clair qu'aucun individu n'acceptera d'échanger un bien contre de la monnaie puisqu'une telle opération ne manquerait pas de diminuer son utilité. Toute vente étant exclue, il en est de même de tout achat (qui n'est que la vente vue de l'autre côté) et la monnaie ne saurait avoir un prix positif : à quoi bon détenir de la monnaie qui ne sert pas à acheter des biens ? L'introduction du temps n'arrange rien à l'affaire. Dans un processus séquentiel d'échanges, aucun individu ne souhaitera détenir de la monnaie (dépourvue d'utilité) à la clôture du processus. Du même coup, personne ne souhaite non plus détenir de la monnaie juste avant cette clôture sachant que personne ne l'acceptera à la dernière période. Par un raisonnement de récurrence assez évident, il apparaît qu'aucun agent n'en détiendra jamais » (Cartelier 1991, p.13).

Cartelier (2018) ajoute que le questionnement de Hahn est en réalité sans fondement dans la mesure où il raisonne dans un cadre (le modèle d'équilibre général d'Arrow-Debreu) dans lequel le problème de la réalisation des transactions est absent puisque le commissaire-priseur, l'instance centralisatrice du modèle, se charge de la mise en compatibilité des plans individuels. Comme le souligne l'auteur, Debreu est cohérent (mais non pertinent) lorsqu'il remplace la monnaie par le commissaire-priseur, mais Hahn n'est pas cohérent lorsqu'il suppose une monnaie sans rendre explicite une technique de transaction au sein de l'économie.

Le second échec concerne l'intégration de la monnaie dans les modèles à générations imbriquées (horizon temporel infini). Dans ces modèles, la monnaie n'est jamais qu'une réserve de valeur et non un intermédiaire dans les échanges ; en tant que telle, elle peut être concurrencée par n'importe quel autre actif dont le rendement est positif. L'équilibre avec monnaie n'est réalisable que sous des hypothèses très restrictives (Piluso 2018). Le dernier échec soulevé par Cartelier concerne les modèles de prospection monétaire. Piluso (2018) résume très brièvement la substance de la critique de Cartelier à l'encontre de ces modèles : dans les modèles de prospection,

« Le choix de la technique de transaction renvoie au comportement de la collectivité. Autrement dit, le choix de la monnaie n'est pas la résultante d'une théorie du choix d'un individu isolé et indépendant du reste de la société, mais la résultante d'un choix qui apparaît collectif. On peut alors conclure que les modèles de prospection ont échoué d'une part à expliquer le mécanisme d'émergence de la monnaie (faute de théorie des anticipations), et d'autre part à fonder l'émergence de la monnaie sur des choix purement individuels » (ibid, p. 39).

Ce constat d'échec de l'approche standard en matière de théorie monétaire conduit Cartelier à prôner le rejet radical de la théorie de la valeur pour lui substituer un postulat de la monnaie et une théorie des prix directement monétaires (Cartelier 1991b). Dans un article de 1985, il explique en prenant appui sur les réflexions de Schumpeter que les théories économiques ne doivent pas être classées ou différenciées en fonction de la théorie de valeur développée, mais en fonction du choix fait par l'économiste entre économie réelle ou économie monétaire comme cadre d'analyse. Les théoriciens de la valeur, et notamment Walras, exclut de son cadre d'analyse initial la monnaie pour ne mettre en scène qu'une société dépourvue de tout lien social *a priori*. Dans la représentation néoclassique, la société n'est peuplée que d'individus libres et égoïstes et n'est la résultante que de la combinaison de la volonté individuelle de ces individus. Cette approche forme le socle du libéralisme : toute intervention extérieure

de nature politique est exclue. Cartelier (1996) parle à ce sujet d'hypothèse de nomenclature : l'économie n'est définie qu'à partir d'une liste d'individus et d'une liste de biens aux propriétés physico-chimiques particulières. S'opposant à cette approche, Cartelier (1985, 2007) souhaite intégrer la monnaie en amont de la théorie économique parce que cette dernière est indispensable pour rendre intelligible les échanges et le fonctionnement de l'économie. Or, la monnaie est une donnée institutionnelle, un lien social. Le fonctionnement de la société ne se résume pas à une somme d'individus égoïstes et de biens. Il reprend ainsi à son compte la thèse de Keynes dans le *Traité de la monnaie* (1930), qui défend l'idée que *la monnaie doit être le concept premier de l'analyse économique*.

Le plus souvent, les théories économiques appliquent la théorie de la valeur au rapport salarial pour l'analyser. Le rapport salarial est considéré comme un rapport d'échange : chez Walras, le porteur de facteur travail apporte ses services producteurs en l'échange d'une rémunération. Chez Marx, la force de travail est une marchandise payée sur la base de sa valeur. Or, le rejet par Cartelier de la théorie de la valeur le conduit à rejeter l'application de la théorie de la valeur au rapport salarial et plus fondamentalement, rejeter l'idée que le rapport salarial est un rapport d'échange. Seule l'analyse monétaire permet de penser d'autres types de relations économiques que l'échange (Cartelier 2018).

Cette analyse de l'origine de la conception renouvelée du rapport salarial réalisée par Cartelier reste néanmoins totalement insuffisante si l'on occulte l'adhésion de Cartelier à la thèse keynésienne selon laquelle le rapport salarial est une relation asymétrique. Rappelons que dans la *Théorie générale*, Keynes rejette le « second postulat classique » qui place les salariés dans une relation parfaitement symétrique avec les employeurs. Dans la théorie standard, le marché du travail est vu comme un lieu de confrontation de la volonté des offreurs de travail (les salariés) et des demandeurs de travail (les entrepreneurs). L'emploi est déterminé par la confrontation des volontés de chacun des protagonistes. Le marché du travail n'est finalement qu'un marché comme les autres, sur lequel s'échange une marchandise spécifique qu'est le travail (Cartelier 1995). Or pour Keynes, le rapport salarial est en fait asymétrique : en situation de chômage involontaire, les employeurs imposent leur décision en matière d'emploi aux salariés. D'ailleurs, si le salaire monétaire est déterminé sur le marché du travail, le salaire réel, lui, est déterminé sur le marché des biens, symptôme de ce que les salariés n'ont pas voix au chapitre [Cartelier, 1995].

C'est donc le double refus de la théorie de la valeur et de l'application de la théorie de la valeur au rapport d'échange, puis l'adhésion à la conception d'un rapport salarial asymétrique, qui fonde la thèse nouvelle de Cartelier sur le rapport salarial. Cartelier (2018) ne rejoint alors la thèse de Schmitt que pour affirmer que le rapport salarial n'est pas un échange.

Toutefois, Cartelier ne fait pas explicitement référence à Schmitt lorsqu'il expose sa conception du rapport salarial. Schmitt est absent des références bibliographiques dans son ouvrage de 2016 *Essai sur le travail et le salariat dans la théorie économique*. Schmitt fait l'objet d'une seule et unique allusion dans son ouvrage de 2018 qui synthétise plusieurs décennies de recherches sur l'analyse monétaire. Il n'en reste pas moins vrai que l'influence de Schmitt sur Cartelier est bien réelle ; en témoigne leur position commune sur le rapport salarial.

Cartelier comme Schmitt rejettent les théories de la valeur. D'après Cartelier, le rapport salarial est un rapport de domination qui n'a rien à voir avec l'échange. Pourtant, Keynes défend une approche du rapport salarial qui n'est pas étrangère à celle des économistes classiques (Smith ou Ricardo notamment) et celles de Marx. Pour Marx par exemple, qui développe une théorie de la valeur travail, le niveau d'emploi n'est déterminé que par les capitalistes qui avancent une somme d'argent A et répartissent cette quantité de monnaie entre les dépenses d'objet de travail, de moyens de travail et de force de travail. La question qui se pose à présent est de savoir si la théorie de la valeur de Marx est véritablement incapable de conceptualiser un rapport asymétrique entre les individus de façon acceptable.

3. La théorie de la valeur marxienne et la théorisation du rapport salarial sont-elles vraiment incompatibles ?

Si le rapport salarial est considéré comme un rapport d'échange similaire à celui d'un rapport d'échange entre deux marchandises quelconques, alors effectivement, l'économie capitaliste peut être définie comme une économie de marchés pure. Comme dans la conception de Walras ou de Marshall,

L'introduction dans l'analyse de l'économie du rapport salarial ne constitue qu'une simple extension de la théorie de l'échange des marchandises à la théorie de l'échange de la « force de travail » ou « facteur de production travail ». Si au contraire le rapport salarial n'est pas réductible à un rapport d'échange standard, alors le capitalisme ne saurait être caractérisé uniquement par la théorie de la valeur, ou théorie de la socialisation des individus par l'échange.

Dans la théorie néoclassique (au sens générique du terme) de l'échange, les co-échangistes parviennent à négocier une transaction lorsqu'ils égalisent, en valeur absolue, leur taux marginal de substitution au prix relatif des biens. La définition de l'équilibre prend en compte l'utilité marginale de tous les protagonistes de l'échange. Les échangistes ont une égalité de statut, dans la mesure où leur contrainte budgétaire est déterminée par leur demande de biens. Il en va de même sur le marché du travail. Le salarié a une égalité de statut avec l'entrepreneur qui l'embauche. Le premier maximise son utilité, en égalisant sa désutilité marginale au taux de salaire réel, tandis que l'entrepreneur maximise son profit en égalisant la productivité marginale du volume d'emploi au même salaire. L'échange de « facteur de production » ou de « service producteur » s'apparente à un échange comme un autre, si bien que l'équilibre général walrassien d'une économie de production peut se réduire à l'équilibre de Robinson sur son île, qui troque du bien contre du loisir pour maximiser à la fois son utilité et son profit.

Cependant, pour les tenants de la théorie de la valeur, le rapport salarial peut donc être analysé indépendamment de tout postulat de la monnaie.

En effet, la théorie de la valeur de Marx est un cadre qui, une fois construit, permet de poser une question à laquelle la détermination des statuts devient une réponse.

Étant donné que les échanges se font entre équivalents (théorie de la valeur) d'où vient que la circulation de l'argent-capital engendre un supplément de valeur qui transforme l'argent en capital ? C'est la question première à laquelle répond la différence de statut. Pour qu'une telle transformation ait lieu, il faut que le porteur d'argent achète des forces de travail devenues marchandises ; il faut donc que la société se divise en porteur de forces de travail (marchandises) et en acheteur de ces dernières. La théorie de la valeur en suscitant la question de l'origine du supplément de valeur qui transforme l'argent en capital permettrait de penser l'hétérogénéité. L'ambivalence du rapport salarial et son caractère asymétrique constituent dans la théorie marxienne une cause du hiatus entre le développement de la production et celui des débouchés (Marx 1867, p. 377).

Schmitt (1976, 1977) comme Cartelier (1991b) rejettent la théorie de la valeur de Marx ainsi que sa conceptualisation du rapport salarial.

Chez Schmitt, la critique de la théorie du rapport salarial chez Marx s'articule à deux niveaux essentiels : une critique de la théorie de la valeur, une critique de la théorie de la monnaie, et enfin une critique de la réalisation de la plus-value. Cela n'est guère étonnant lorsqu'on sait que chez Marx, le capital a pour pré-supposé la monnaie, qui elle-même a pour pré-supposé la marchandise (Marx 1867).

Pour Schmitt, la théorie de la valeur de Marx tombe dans un raisonnement circulaire lorsqu'il s'agit de réduire le travail complexe en travail simple.

« La réduction d'un travail à l'autre passe par la mesure des marchandises qui, elle, ne peut être déterminée qu'une fois la réduction effectuée. La mesure des produits étant le temps de travail simple, il est clair qu'elle dépend de la loi de réduction. Il est impossible de réduire le travail complexe en travail simple en se fondant sur la valeur des produits, qui dépend elle-même de cette réduction » (Schmitt 1976, p. 101).

Pour Schmitt, il faut abandonner la mesure temporelle du travail pour supprimer le problème. Si le travail n'est plus mesuré en unités de temps, la réduction du travail complexe en travail simple n'a plus de sens. Le produit est alors mesuré en unités « purement arithmétiques » (Schmitt 1976). Le salaire permet de rendre commensurable des produits hétérogènes car ce dernier est compté en unités homogènes dépourvues de dimension.

Mais Schmitt poursuit l'analyse en considérant que la mesure par le salaire fonde également un raisonnement circulaire. Le salaire monétaire est la mesure du travail. Si on considère la monnaie comme une marchandise particulière, cela signifie que le produit est mesuré par le produit. Le travail étant mesuré en salaire et le salaire distribué en monnaie, on en déduit que la monnaie mesure le travail qui mesure le produit. Pour échapper à cette circularité, il est nécessaire de rejeter la conception matérielle de la monnaie propre à Marx (Schmitt 1976, p. 104).

En remettant en cause la théorie de la valeur et de la monnaie de Marx, Schmitt ruine le fondement de la théorie du rapport salarial. Mais son analyse ne s'arrête pas ici. Ce dernier met en outre en évidence que la théorie de l'exploitation n'est pas tenable en raison du problème de la monétisation de la plus-value :

« Pour vendre un produit donc la valeur est $(v+pl)$, il faut l'offrir contre deux revenus, un revenu égal à v (le salaire) et un revenu égal à pl (le profit). Or, d'où vient le profit dont la dépense permettra la réalisation de la plus-value ? La formulation même de la question montre que la réalisation du surproduit est logiquement impossible car la réalisation du profit suppose sa dépense et la dépense du profit suppose sa réalisation » (Schmitt 1977, p. 45).

Par conséquent, Schmitt n'adhère pas à la théorie de la valeur néoclassique (qui implique la dichotomie des secteurs), pas plus qu'il ne soutient celle de Marx. En conséquence, il ne peut souscrire à la théorie marxienne du rapport salarial, bien que cette dernière développe l'idée d'un rapport de domination entre capitalistes et salariés.

Cartelier (1991b, 2016) partage le point de vue Schmittien sur la base d'arguments différents.

En ce qui concerne la théorie de la valeur, Cartelier souligne :

« Il n'existe aujourd'hui aucun système d'équations exprimant le caractère double du travail propre à la division marchande. Il n'est pas non plus possible de s'en consoler en déclarant que ce qui compte est l'idée qualitative et non la détermination quantitative. Une grandeur qui n'a pas de mesure déterminée n'en est pas une et une valeur de marchandise qui ne serait que qualitative est une contradiction dans les termes » (Cartelier 2016, p. 61).

Sur la question de la monnaie, Cartelier (1991b) suit l'analyse de Benetti en rejetant l'analyse des formes de la valeur. Nous suivrons ici la présentation récente de Piluso (2014).

Après avoir étudié la valeur, Marx passe à l'analyse de ses formes de manifestation. Lorsque deux marchandises s'échangent, ces dernières jouent deux rôles opposés bien que liés l'un à l'autre. La première marchandise (nommée « A » par exemple) exprime sa valeur au travers d'une seconde (nommée « B »). D'après Marx, « A » est la forme relative, « B » la forme équivalente : « A » exprime sa valeur relativement à « B » qui est son miroir de valeur.

$$x \text{ unités de « A »} = y \text{ unités de « B »}$$

Le signe « égal » signifie d'une part que les deux marchandises sont des formes phénoménales d'une même substance, la valeur, et d'autre part que les deux côtés de l'équation représentent la même quantité de valeur. C'est la forme F1 de la valeur, ou forme simple.

Cependant, si la valeur de la marchandise « A » peut-être exprimée par « B » son miroir de valeur, elle peut l'être tout aussi bien par les marchandises « Z », « V » ou « W ». Marx passe alors à l'analyse de la forme F2 ou développée de la valeur.

$$x \text{ unités de « A »} = y \text{ unités de « B »} = c \text{ unités de « Z »} = d \text{ unités de « W »}$$

Dans cette dernière forme développée F2, « A » exprime sa valeur à travers le prisme d'une pluralité de marchandises : la valeur des marchandises peut être mise en lumière avec toute forme de valeur d'usage. Le quantum de valeur de chacune des marchandises permet de déterminer les proportions dans lesquelles elles s'échangent. Mais comme il n'existe aucun équivalent général, chaque marchandise peut exprimer sa propre valeur à travers une multitude d'autres marchandises. Dans cette

forme de la valeur, nous sommes dans le cadre d'une simple économie de troc caractérisée par l'absence d'équivalent unique. Par conséquent, la forme F2 de la valeur signifie qu'il existe $N*(N-1)/2$ expressions de la valeur relatives, donc autant d'équivalents particuliers.

Dans la présentation de Marx, l'inversion de la forme F2 aboutit à la forme générale de la valeur, ou forme F3. C'est le moment crucial de l'intégration de la théorie de la monnaie à la théorie de la valeur : cette inversion fait de la théorie de l'équivalent général (c'est-à-dire, pour simplifier, de la monnaie) le prolongement de la théorie de la valeur.

Dans la forme générale (ou forme monnaie, qui lui est équivalente), toutes les marchandises expriment leur valeur au travers d'un seul et unique équivalent et tout nouveau type de marchandise entrant sur le marché doit en faire de même. La marchandise « A » s'isole du monde des marchandises pour devenir la forme officielle des valeurs. Elle détient désormais un monopole social pour mesurer la valeur des marchandises. On passe de $N*(N-1)$ expressions de valeurs à $(N-1)$ valeurs relatives.

$$y \llcorner B \gg ; c \llcorner Z \gg ; d \llcorner W \gg \Rightarrow x \llcorner A \gg$$

Benetti et Cartelier critiquent la théorie de la monnaie marxienne dans la mesure où selon eux cette tentative d'intégration de la théorie de la monnaie à la théorie de la valeur conduit à un échec. Exposons ce point de vue.

Comme nous l'avons déjà précisé, la particularité de la forme développée de la valeur (F2) est l'absence d'équivalent général donc l'absence d'équivalent unique. Comme dans toute économie de troc, il existe $N(N-1)$ expressions des valeurs relatives et donc la même quantité d'équivalents particuliers.

Dans la forme valeur générale F3, les marchandises expriment leur valeur par rapport à une unique marchandise. Cependant, d'où vient, d'après Marx, cette forme F3 ? Elle a pour origine l'inversion de F2. Or, Cartelier et Benetti soutiennent que l'inverse de F2 ne peut qu'engendrer sa propre image, c'est-à-dire F2. Ces derniers rejettent cette tentative marxienne de faire de la monnaie un prolongement de la théorie de la valeur. Ils considèrent que sur ce point, Marx a théoriquement échoué.

Le troisième « étage » de la critique faite par Cartelier de la conception marxienne du rapport salarial concerne la force de travail conçue comme une marchandise.

Dans la théorie de l'exploitation, Marx tente de résoudre le mystère de la formation de la plus-value étant donné que les échanges se font entre équivalents. La définition d'une marchandise chez Marx est qu'elle est produite par des travaux privés indépendants les uns des autres alors même que ce n'est pas le cas de la force de travail pourtant considérée comme une marchandise. Marx doit donc considérer que la force de travail est une marchandise spéciale qui a la spécificité d'avoir une valeur d'usage (celle de créer de la valeur) confondue avec sa valeur. La valeur n'est donc pas le résultat de la division marchande des activités, mais une propriété particulière appartenant au monde des biens. Ainsi pour Cartelier (2016), la définition que donne Marx de la marchandise devrait lui interdire de ranger la force de travail parmi les marchandises. Par ailleurs, il adhère au point de vue schmittien sur la question du problème de la réalisation de la plus-value : la somme d'argent A investie dans l'activité productive ne permet pas de monétiser la plus-value générée par la force de travail (Cartelier 1991b). On ne sait donc pas d'où vient le surplus de monnaie contenu dans A' puisqu'il n'est pas contenu dans la somme d'argent A injectée initialement dans l'économie.

Ainsi pour Cartelier, seul son modèle monétaire est le seul à pouvoir rendre compte du rapport salarial qui fait la spécificité du système capitaliste. D'après lui, les théories de la valeur (néoclassique ou marxienne) sont incapables d'en rendre compte car elles ne peuvent que se borner à expliciter des rapports marchands. Or, les rapports d'échange mettent en scène des individus à égalité de statut. Le rapport salarial est, au contraire, un rapport de soumission monétaire entre individus à statuts hétérogènes, dont seule l'approche monétaire pure peut rendre compte. Pour Cartelier (2016), la relation salariale n'est pas une relation d'échange mais une relation hiérarchique. Il considère que le salarié « n'a rien à vendre » et que le salaire « n'est le prix de rien. Il n'est tout simplement pas un prix » (Cartelier 2016 b, p.126). Ainsi, dans un article publié dans la *Revue d'économie appliquée*, Cartelier explique :

« Par construction, la théorie de la valeur ne peut envisager que des relations entre individus ayant le même statut. Le phénomène du salariat y est traité comme une relation d'échange. L'extension de la théorie de la valeur au salariat ne soulève pas de problème tant que la société avec salariat est purement et simplement confondue avec la société marchande [...]. Par contre, l'adhésion à la théorie de la valeur ne saurait se concilier avec l'idée selon laquelle il existerait une hétérogénéité de statut entre d'une part les capitalistes et d'autre part les salariés. La méconnaissance de cette incompatibilité est typique de la théorie marxiste » (Cartelier 1985, p. 80).

Ces critiques adressées par Schmitt et Cartelier ont été largement discutées et remises en cause par les économistes marxistes. On peut citer à titre d'exemple Graziani (1997), Bellofiore (2018), Piluso (2014) ou encore Williams (1992). Ces derniers remettent en cause l'idée selon laquelle seule l'approche monétaire de Cartelier est à même de rendre compte du fonctionnement des économies monétaires capitalistes. Bellofiore reconstruit ainsi par exemple en 2018 une théorie macroéconomique et monétaire de la production capitaliste.

Il n'est pas possible ici de développer l'ensemble de ces critiques : tel n'est pas l'objet du présent article. Cependant, nous pouvons donner la ligne directrice de l'ensemble de ces critiques.

Ces dernières focalisent l'attention sur le fait que Cartelier ignore le caractère dialectique de l'exposé de la théorie marxienne. Pour ce qui concerne la théorie de la monnaie par exemple, la monnaie de Marx n'est pas le même « objet social » que la monnaie de Cartelier. S'il n'existe pas un mécanisme d'émergence d'un équivalent général, qui est la monnaie dans l'ouvrage de Marx, c'est parce que dans le cadre de la théorie marxienne de la valeur un tel mécanisme ne peut pas être explicité. Il renvoie en effet au capitalisme qui ne peut être pensé que sur la base de la théorie de la valeur et de la monnaie. Ce qui apparaît comme un échec ne serait donc en fait que l'expression, à une étape donnée du processus d'exposition théorique, de l'approche dialectique mise en œuvre par Marx et totalement ignorée des Cartelier (Williams 1992).

Dans la perspective d'une analyse dialectique, Piluso (2014) souligne qu'il n'y a pas de monnaie au sens marxien du terme sans sphère de circulation pleinement unifiée. La monnaie est équivalent général : elle doit pouvoir exprimer la valeur de toutes marchandises sans exception. Or, l'Etat-Nation est la manifestation d'une séparation des sphères de circulation dans lesquelles les monnaies ne sont que des équivalents partiels. Cela explique que Marx distingue les formes 3 et 4 de la valeur. La forme 3, forme générale de la valeur, indique que l'équivalent général des marchandises n'est en fait cantonné qu'à une sphère de circulation restreinte. La forme 3 exprime alors le besoin d'unification des sphères de circulation. La monnaie ne devient conforme à son concept que lorsque l'on passe à la forme 4, la forme monnaie, dans laquelle la sphère de circulation est totalement unifiée. Cette forme de la valeur, nous l'avons bien compris, n'existe pas encore aujourd'hui.

Sur la question de la réalisation de la plus-value, William défend l'idée suivante :

“proximately true that the theory of surplus value is not a theory of the production of value, but the dialectical connection between production and exchange upon which Marx's conception of capitalism depends is then lost. Surplus value is possible without non-equivalence only because of the interaction between production and exchange—commodities are produced with a view to selling them (whilst labourpower is not—see below). The surplus product is simply that over and above what is just required to reproduce the existing composition of output. It is only once this is presumed that we need to postulate 'luxury' consumption to account for why all the surplus is not invested (in expanded accumulation” (Williams 1992, p. 442).

Il rejoint ainsi la position de Suzanne de Brunoff (1967) pour qui le problème de la réalisation de la plus-value est un non-problème.

Face à ces critiques modernes, Cartelier ne modifie pas son point de vue. Il rétorque ainsi : « Que l'invocation de la logique dialectique n'ait jamais servi qu'à préserver Marx des critiques parfaitement justifiées qui lui étaient adressées la recommande plus à des esprits religieux qu'à des esprits soucieux de justifier rationnellement les positions adoptées » (Cartelier 2019, p. 59).

Si Cartelier partage avec Schmitt à la fois une critique de la théorie marxienne et une conception spécifique du rapport salarial, il s'en détache non seulement sur la genèse d'une telle conception, mais aussi sur la justification de la thèse selon laquelle le salariat n'est pas un rapport d'échange. C'est ce que nous allons voir dans le paragraphe qui suit.

4. Le fondement de la thèse de Cartelier sur le rapport salarial

Dans un premier temps, nous mettrons en évidence pourquoi Cartelier considère que seule l'approche monétaire est capable de rendre compte du rapport salarial qui est un rapport de soumission, malgré l'existence de tentatives chez les théoriciens de la valeur de faire de même. Dans un second temps, nous exposerons rapidement le contenu de la théorie de l'exploitation de Cartelier.

4.1 L'échange, synonyme d'égalité de statuts

Nous venons de voir que d'après Cartelier, la conception marxienne du rapport salarial n'est pas recevable (sur la base d'une critique de la théorie de la valeur, de la monnaie et de la plus-value) même si Marx considère que la relation entre le capitaliste et ses salariés est asymétrique. On pourrait également considérer du côté de la théorie néoclassique de la valeur le modèle de Gustoff (1968) inspiré de la *Théorie générale* de Keynes. Gustoff montre qu'en substituant à la valeur de l'offre de travail du salarié la demande de travail de l'entreprise dans la contrainte budgétaire du ménage, il est possible de démontrer l'existence d'équilibres généraux avec chômage involontaire. Le non-apurement du marché du travail est ici un équilibre car d'une part, tous les autres marchés sont en équilibre (ce qui aboutit à violer la loi de Walras) et que d'autre part, aucune force spontanée ne tend à résorber le chômage. Le fait que la contrainte budgétaire du salarié soit entièrement régie par les entrepreneurs est la marque de ce que les entrepreneurs sont dans une position de domination ; mais le « facteur travail » reste rémunéré à sa productivité marginale comme le prescrit la théorie de la valeur. Dans la *Théorie générale*, alors qu'il accepte la théorie de la valeur et de l'allocation des ressources néoclassique, il conserve le « second postulat classique » en vertu duquel les entreprises maximisent leur profit, mais refuse le premier postulat d'égalité de la désutilité marginale du travail au salaire réel. Pour donner un contenu conceptuel à l'asymétrie entre entrepreneurs et salariés au sein même de la théorie de la valeur, Keynes considère que les salariés n'ont pas la possibilité de se situer sur leur courbe d'offre de travail dès que le salaire réel n'équilibre pas le marché du travail.

Les théoriciens de la valeur semblent donc capables, en première lecture, de rendre compte de l'asymétrie de statut entre entrepreneurs et salariés. Quel est le fondement de la thèse de Cartelier qui affirme le contraire ?

Il faut rechercher l'origine de cette affirmation dans la définition que donne Cartelier de la relation d'échange. Selon lui, « les relations marchandes ou d'échange sont par définition des relations d'équivalence. Ceci n'implique nullement que l'on puisse déterminer des valeurs et vérifier que l'échange respecte ces valeurs. Ce point de vue naïf méconnaît le sens véritable de l'équivalence de l'échange qui est l'équivalence de statut des échangistes. L'échange est réputé équivalent quand il intervient entre individus ayant la même condition ». On retrouve cette même définition dans sa contribution à l'ouvrage collectif « New contributions to monetary analysis » (2013). À compter du moment où la théorie de la valeur ne peut rendre compte que de relations d'échanges, elle ne peut rendre compte de la relation salariale qui n'est pas une relation d'échange.

La définition « naïve » de l'équivalence dans l'échange est celle que donne Cartelier, en 1991 : elle est vue « comme l'égalité entre la valeur des biens cédés et la possibilité d'acquérir d'autres biens » (p.18). Dans cette phrase, le principe d'équivalence dans l'échange est celle de la valeur des marchandises échangées, et non celle du statut des individus. Dans le même ordre d'idée, l'emploi du terme « équivalent général » pour désigner la monnaie (de Brunhoff (1967)) ne renvoie pas à l'idée d'équivalence dans les statuts des co-échangistes, mais à cette définition « naïve » de l'équivalence des valeurs échangées. Chez Marx, lorsque deux marchandises s'échangent, l'expression « A » = « B » signifie non seulement une identité qualitative entre les deux marchandises, en tant que formes phénoménales d'une même substance, la valeur, mais aussi égalité quantitative, en tant que cristallisation d'une même grandeur de valeur.

Pour appréhender la comptabilité entre théorie de la valeur et analyse du rapport salarial, il est donc nécessaire de choisir son camp quant à la définition de l'équivalence dans l'échange : soit on défend l'idée

qu'elle désigne l'égalité des valeurs échangées, soit on considère comme Cartelier qu'elle est synonyme d'égalité de statuts, auquel cas *il est incontournable d'abandonner définitivement la théorie de la valeur*.

Pour Schmitt, l'acte de rémunération du facteur travail n'est pas un achat parce que la monnaie est dépourvue de pouvoir d'achat ; ceci est lié au fait que le rapport salarial est asymétrique : seuls les entrepreneurs ont accès aux disponibilités des banques (vides de pouvoir d'achat) qui leur permet, à la fermeture du circuit, de réaliser un profit ; pour Cartelier, les entrepreneurs n'achètent pas le facteur travail car il n'y a pas de rapport d'équivalence entre les individus. L'asymétrie du rapport salarial est aussi au cœur de cette conception nouvelle du salariat. Ce dernier va cependant plus loin que Schmitt puisqu'il construit une nouvelle théorie de l'exploitation, pierre angulaire de sa critique du capitalisme (Cartelier 2016, 2018).

4.2 Le rapport salarial comme rapport d'exploitation

Dans la conception de Cartelier (2016, 2018), le rapport salarial n'est pas échange mais soumission. Le capitaliste bénéficie d'une liberté marchande qui lui permet de régler l'intensité de ses efforts comme il le désire. Sa désutilité liée à l'effort ne dépasse pas ce qu'il pense tirer d'utilité de la vente finale des biens. Il proportionne son effort en fonction du profit qu'il peut réaliser. Comme les salariés de la théorie standard, il arbitre entre la peine que représente le travail (soit une désutilité) et le bénéfice attendu qui lui procure une utilité.

Le salarié ne jouit pas d'une telle liberté dans la conception de Cartelier. Celui qui offre son travail est soumis aux directives de l'entrepreneur. Il est dans l'impossibilité de choisir ou d'arbitrer entre la désutilité que représente le travail et l'utilité des biens qu'il pourra acheter avec son salaire. Le seul choix du salarié porte sur le gain potentiel à ne pas respecter les injonctions de l'entrepreneur et la désutilité liée au licenciement s'il est surpris en train de « flâner ». L'effort qu'il produit au sein de la firme est au moins partiellement sous le contrôle de l'entrepreneur. C'est donc « cet écart à la norme marchande qui définit l'exploitation inhérente au salariat » (Cartelier 2016, p. 153, cité par Piluso 2018). Le degré d'exploitation du salarié peut être alors défini comme le rapport entre l'effort du salarié commandé par l'entrepreneur et l'effort librement choisi par l'entrepreneur, ce dernier représentant la « norme » marchande.

Conclusion

À la question de savoir si la conception du rapport salarial de Schmitt fait l'objet d'une ré-interprétation de la part de Cartelier, la réponse est clairement positive.

Cet article a permis de montrer l'importance de l'héritage schmittien dans l'approche de Cartelier. Chez les deux auteurs, la remise en cause de la conception traditionnelle du rapport salarial émane d'une volonté d'intégrer la monnaie à l'analyse économique. Elle est également la résultante d'une vision du salariat comme rapport asymétrique, à travers lequel les protagonistes de la relation n'ont pas une égalité de statut.

Cependant, Cartelier n'explique pas clairement son héritage schmittien. Après s'être intéressé à la théorie du circuit de Schmitt lors de la rédaction de sa thèse en 1969, Cartelier s'en démarque nettement dès la rédaction de l'ouvrage *Marchands, salariat et capitalistes* en 1980. Depuis, les références à Schmitt sont plus ou moins absentes même s'il partage avec lui une certaine critique de l'approche standard et de l'approche marxienne.

Dans tous les cas, Schmitt et Cartelier ont en commun d'être parmi les seuls économistes à ne pas concevoir le salariat comme une simple relation d'échange, même si le contenu donné à cette thèse diffère de façon significative chez les deux auteurs.

Bibliographie

Bellofiore Rubin, "Forever young? Marx's Critique of political economy after 200 years", *PSL Quarterly Review*, n°71 (287), 2018, p.353-388.

Benetto Carlo, « Economie monétaire et économie de troc: la question de l'unité de compte commune », *Revue d'Economie appliquée*, n°1, XXXVIII, 1985, p. 85-111.

Cartelier Jean, *Money, Markets, Capital: The Case for a Monetary Analysis*, New York: Routledge, 2018.

Cartelier Jean, « About Waged Labour: From Monetary Subordination to Exploitation », *Economix working paper*, Université Paris Ouest La Défense, 2017.

Cartelier Jean., « Monnaie et société : une théorie économique en perspective ? », *Revue de la régulation*, 19 | 2016a.

Cartelier Jean, *L'intrus et l'absent, essai sur le travail et le salariat dans la théorie économique*, Nanterre: Presses Universitaires de Paris-Ouest, 2016b.

Cartelier Jean, « The hypostasis of money: an economic point of view », *Cambridge Journal of Economics*, vol.31, n°2, 2007, p.217-233.

Cartelier Jean, « Monnaie et marché : un point de vue critique sur les modèles de prospection », *Revue Economique*, vol 52, n°5, 2001a, p. 993-1011.

Cartelier Jean, *L'économie hors de l'équilibre*, Paris, Economica, 2001b.

Cartelier Jean, *La monnaie*, Paris, Flammarion, 1996.

Cartelier, Jean, *L'économie de Keynes*, Paris, De Boeck, 1995.

Cartelier Jean, « Monnaie et systèmes de paiement : le problème de la formation de l'équilibre », *Revue française d'économie*, volume VI, n°3, 1991a, p. 3-37.

Cartelier Jean, « Marx's theory of value, exchange and surplus value: a suggested reformulation », *Cambridge Journal of economics*, Volume 15, Issue 3, 1, 1991b, p. 257-269.

Cartelier Jean, « Théorie de la valeur ou hétérodoxie monétaire : les termes d'un choix », *Revue d'Economie appliquée*, n°1, XXXVIII, 1985, p. 63-82.

Cartelier Jean et Benetti Carlo, *Marchands, salariat et capitalistes*, Paris, François Maspero, 1980.

Cartelier Jean, *Essai sur l'instabilité de l'économie monétaire*, Thèse de doctorat, Paris, 1969.

De Brunoff Suzanne, *La monnaie chez Marx*, Paris, Editions sociales, 1967.

Glustoff Errol, "On the existence of a Keynesian Equilibrium", *Review of Economic Studies*, n°35, 1968, p. 327-334.

Graziani Augusto, "Let's Rehabilitate the Theory of Value", *International Journal of Political Economy*, n°27: 2, 1997, p. 21-25.

Hahn Frank, "Equilibrium with transaction costs", *Econometrica*, vol. 39, n°3, 1971, p. 417-439.

Keynes John Maynard, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt, et de la monnaie*, traduction française, Paris : Payot, 1936.

Keynes John Maynard, *Treatise On Money, Collected Writings of John Maynard Keynes*, Cambridge: Royal Economic Society, 1930.

Marx Karl, *Le Capital*, Livre 1, Paris : Editions sociales, 1867.

Patinkin Don, *Interest, Money and prices*, Cambridge: The MIT Press, 1956.

Piluso Nicolas, *Les théories économiques de la monnaie*, Paris, Ellipses, 2018.

Piluso Nicolas, « Postulat de la monnaie et théorie de la valeur chez Marx », *Revue de la Régulation*, n°15, 1^{er} semestre, 2014, article en ligne.

Schmitt Bernard, « Circuit économique et pensée néoclassique », in Piégay P. et Rochon L.P., *Les théories monétaires postkeynésiennes*, Paris, Dunod, 2003.

Schmitt Bernard, *La pensée de Karl Marx, critique et synthèse, vol. 2*, Suisse, Albeuve, 1977.

Schmitt Bernard, *La pensée de Karl Marx, critique et synthèse, vol. 1*, Suisse, Albeuve, 1976.

Schmitt Bernard, *La théorie unitaire de la monnaie, national et international*, Paris, Albeuve., 1975.

Schmitt Bernard, *L'analyse macroéconomique des revenus*, Paris, Dalloz, 1971.

Schmitt Bernard, *Monnaie, salaire et profit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1966.

Schmitt Bernard, *La formation du pouvoir d'achat*, Paris, Sirey, 1960.

Segura André, *L'inflation est-elle inévitable ?*, Thèse de doctorat de l'Université de Nice, 1974.

Ulgen Faruk, *New contributions to monetary analysis*, New York, Routledge, 2013.

Veendorp Emman, "General Equilibrium Theory for a Barter Economy", *Western Economic Journal*, n°8, 1970, p. 35-56.

Williams Mickael, "Marxists on money, value and labour power: a response to Cartelier", *Cambridge Journal of Economics*, n°16, 1992, p. 439-445.